



Déclaration préalable de la FSU

CDEN 7 mars 2017

Madame la Préfète,

Mme la Vice-Présidente,

Monsieur le Directeur académique,

Ce CDEN est consacré à la préparation de la prochaine rentrée scolaire, qui est aussi la dernière du quinquennat.

Dans le 1^{er} degré, si l'on peut discuter à l'infini sur la pertinence et les limites des indicateurs retenus en matière de carte scolaire (P/E et E/C), ces derniers sont pourtant couramment utilisés pour les comparaisons nationales voire internationales.

Aussi y ferons-nous référence une fois encore. Les éléments du bilan de rentrée 2016 sont sans appel : l'Essonne reste bien le dernier département métropolitain en termes de E/C global, E/C qui s'aggrave à nouveau cette année.

En élémentaire, le département passe de la dernière place à l'avant dernière.

En maternelle, il se situe dans les 6 derniers, ce qui est relativement nouveau : de nombreux départements avaient un E/C *maternelle* plus dégradé auparavant, l'Essonne se situant dans le dernier tiers du classement. Concernant les moins de 3 ans, le taux de scolarisation figure dans les quatre dernières places dans et hors de l'Éducation Prioritaire.

En ULIS, tous les scores sont battus : avec un E/C de 13.67, nous nous situons à plus de 3 points au-dessus des moyennes académique et nationale. Rappelons que la circulaire 2015-129 du 27 août 2015 limite l'effectif d'une ULIS école à 12 élèves ! La création de deux dispositifs supplémentaires sera-t-elle suffisante ?

Si la création de postes d'enseignant-es non directement « responsables de classes » est souhaitable et nécessaire, ce que traduit l'augmentation du P/E, il n'en demeure pas moins que les conditions de travail des élèves et des personnels sont loin d'être favorables. Il est essentiel que les futures dotations permettent d'abaisser les seuils d'ouverture en maternelle comme en élémentaire.

Ceci illustre le manque d'anticipation et d'ambition pour l'école publique. Cette situation de « dernier de la classe » en termes de moyens peut-elle perdurer longtemps encore sans dommages pour la réussite des élèves, et sans que la confiance placée par la profession et les parents d'élèves dans l'école de la République ne s'évapore ?

Dans le Second degré, l'augmentation de la dotation départementale globale, pour les collèges comme les lycées, doit être rapportée à l'augmentation toujours spectaculaire des effectifs dans l'Essonne : dans le second degré, 1711 élèves supplémentaires sont attendus par la DAPEP par rapport aux prévisions de la rentrée 2016 (+ 1131 dans les collèges et SEGPA et + 580 dans les lycées et EREA). Le H/E global prévisionnel (hors IMP) passe de 1,55 à 1,57 pour les lycées et EREA, mais dans les collèges et SEGPA, il stagne à 1,25. Il ne devrait donc pas y avoir d'amélioration sensible des conditions d'enseignement dans les classes, permettant de mieux prendre en compte les difficultés des élèves. Par ailleurs, les réformes successives, imposées aux personnels, restent très contestées (réforme du collège, nouveau DNB qui met de côté des disciplines pourtant fondamentales dans la culture commune des élèves : EPS, disciplines artistiques, langues vivantes).

En ce qui concerne l'éducation prioritaire, la DSDEN de l'Essonne a choisi de revenir sur l'application de seuils différenciés en REP+ (26 élèves) et en REP et AEP (28 élèves), et d'appliquer désormais le seuil de 30 élèves pour tous les établissements. Nous y voyons le risque d'augmenter le

nombre d'élèves par classe, notamment en éducation prioritaire, et d'aggraver les conditions d'enseignement. La FSU revendique des seuils abaissés et différenciés à 24 élèves dans les collèges, à 20 élèves dans les collèges de l'Éducation Prioritaire, pour permettre aux élèves d'apprendre dans de meilleures conditions, d'être mieux suivis, pour permettre réellement aux enseignants d'appliquer des pédagogies pertinentes.

La FSU insiste aussi sur l'importance des besoins, dans notre département, en personnels non enseignants : CPE, infirmier.es, personnels administratifs, personnels de l'assistance sociale... Ces personnels sont indispensables pour permettre aux établissements de fonctionner dans de bonnes conditions, permettre aux élèves de réussir leur scolarité.

Pour que les postes créés soient pourvus, il faut améliorer l'attractivité de nos métiers : les mesures en faveur des nouvelles carrières constituent un début de revalorisation, mais qui reste insuffisant au regard des pertes de pouvoir d'achat de ces dernières années. La FSU ne s'en contentera pas et poursuivra la lutte pour la revalorisation de nos métiers.

La sérénité des établissements nécessite un climat de confiance au sein des équipes pédagogiques : nous tenons à vous signaler les problèmes du collège Delacroix. Avec la CGT-Education nous avons rencontré, le jeudi 2 février 2017, les collègues du collège Delacroix à Draveil qui nous ont fait part de leurs inquiétudes concernant la dégradation des conditions d'exercice, de sécurité pour eux-elles mêmes et les élèves et des relations difficiles avec la Direction. Nous tenons à souligner que dès le 17 octobre, les professeur-es de cet établissement ont alerté les services académiques de la situation délétère qu'ils-elles subissent au quotidien. Depuis, les choses n'ont fait que se dégrader, élèves et collègues blessé-es, pressions permanentes sur les collègues, invectives, décisions arbitraires, unilatérales et autoritaires... Des représailles inadmissibles à l'encontre des élèves au CA y compris parents d'élèves sont exercées. Malgré les demandes répétées des enseignantes et des parents d'élèves, aucune réponse concrète n'a été à ce jour apportée. Un départ de feu a suscité une émotion vive et légitime de la part de la communauté éducative car l'alarme ne s'est pas déclenchée. La presse s'en est d'ailleurs fait l'écho. Depuis, il y a eu un nouveau départ de feu. Nous avons constaté par nous-mêmes le jour de notre visite, l'absence de registre de sécurité dont on nous a promis qu'il serait rapidement mis en place, ce qui n'est toujours pas le cas. Face à cette situation, nous avons trouvé des collègues déterminé-es à mener toutes les actions nécessaires pour résoudre les problèmes de cet établissement qui n'ont que trop duré. Nous renouvelons aux côtés des collègues et des parents une demande d'audience auprès de M. Tarlet afin de trouver des solutions effectives et rapides dans l'intérêt des personnels et des usagers et de rétablir un climat de travail serein.

Nous souhaitons revenir sur la question de la sectorisation du collège Rosa Parks à Villabé. Elle s'est faite dans l'impréparation et la précipitation, sans réflexion en amont et sans concertation. Nous demandons un moratoire afin que cette question soit l'objet d'une réflexion plus large incluant Mennecy et Ormoy. Par ailleurs, la mise en place d'une méthode de travail sur la sectorisation transparente et associant tous les acteurs nous semble indispensable.

La FSU 91 tient aussi à vous alerter Madame la Préfète, Mme la Vice-Présidente du Conseil départemental, sur les dysfonctionnements du Comité Médical depuis plusieurs années. Les fréquents ajournements obligent les agents de la Fonction Publique à prendre des congés de maladie ordinaire en attendant le traitement de leur dossier et/ou la transmission de l'avis du comité médical à l'administration concernée. Certains passent à demi-traitement en raison de la durée d'instruction. La DGAFP rappelle pourtant que « *la rapidité d'instruction et d'examen des dossiers par le comité médical est un élément essentiel de bonne gestion* » et qu' « *il convient que le comité médical se réunisse autant que nécessaire. Cette obligation conduit dans la plupart du temps à organiser des séances au moins deux fois par mois et à éviter l'absence de réunion pendant la période bimensuelle de juillet et août.* ». Ce n'est ni à la Sécurité Sociale ni aux agents de payer pour son fonctionnement erratique. Nous demandons que toutes les mesures soient prises dans les plus brefs délais pour mettre fin à une situation qui n'a que trop duré.

Soyez assurés Mesdames et Messieurs que la FSU continuera de se battre dans les mois et les années à venir pour défendre un projet éducatif émancipateur, permettant de faire réussir tous les élèves.